

URGENCES DENTAIRES EN BRETAGNE



Améliorer la réponse aux besoins de soins urgents dentaires les dimanches et jours fériés, désengorger la régulation du SAMU-Centre 15 et disposer d'une meilleure organisation des RDV d'urgences durant la garde dentaire

Porteurs du projet :

Conseils Départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CDOCD) 22 (Côtes d'Armor), 29 (Finistère), 35 (Ille et Vilaine), 56 (Morbihan) ; ARS Bretagne



Partenaires :

Conseil Régional de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, les 4 SAMU, les 4 ADOPS



BRETAGNE
(22, 29, 35, 56)

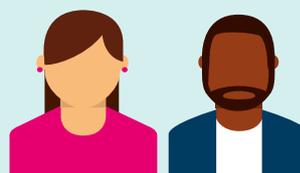


Durée :
2 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :
388,80 K€

Fonds d'intervention régional (FIR) :
48K€



Patients :
population générale



Publié au Recueil des Actes Administratifs
le 04/02/2022



Financement complémentaire :
forfait horaire de régulation
au sein du Centre 15
les dimanches et jours fériés